

P.V. de l' ASSEMBLEE PROVINCIALE DU 13 MAI 2016 à Soumagne.

Le comité provincial remercie le club de Soumagne pour avoir permis l'organisation de l'assemblée 2015-2016.

Mme Joliet présidente souhaite la bienvenue à :

M. Jean-Pierre Delchef Président de l'AWBB

M. Lucien Lopez Secrétaire général de l'AWBB

Mme Isabelle Delrue, responsable du département mini-basket et relations CP.

MM. Alain Geurten, Jean-Pierre Van Haelen, José Nivarlet, Michel Collard du Conseil d'administration.

Mme Dupuis membre du département compétition AWBB.

Bienvenue également aux membres des différents comités ou commission présents ce jour à savoir :

Délégation des parlementaires : MM. Vincent, Brouckmans, Debatty, Bayard, Bellefroid, Charlier, Dardinne, Di Bartoloméo, Grandry et Lerousseaux

Les membres du Conseil Judiciaire : MM. Lange et Gustin

Et bien sûr les membres du Comité Provincial et de ses commissions :

Mmes Corbisier et Lebrun ; MM. Hassé, Ghiezen, Rowier et Weber

Mme Joliet salue également la présence ce jour de M. Julien Marnegrave, responsable de la direction technique de l'AWBB ainsi que celle d'un membre de la RIL.

Comme de coutume, le secrétariat de cette assemblée sera tenu par M. Benjamin Riga, secrétaire provincial.

Ordre du jour

- 1) Vérification du pouvoir des délégués des clubs.
- 2) Rapport du comité provincial (vote)
- 3) Rapport du groupe des parlementaires (vote)
- 4) Rapport du vérificateur aux comptes (néant)
 - 4.1 approbation des comptes (vote)
 - 4.2 décharge au CP (vote)
- 5) Interpellations
- 6) Budget (vote)

- 7) Votes spéciaux
- 8) Election des membres (vote)
- 9) Communications des représentants du CDA
- 10) Proclamation des résultats.
- 11) Mise à l'honneur des membres
- 12) Divers
- 13) Résultats des élections

Avant de débiter cette réunion, Mme Joliet invite à observer un moment de recueillement à la mémoire de nos amis et parents disparus depuis notre dernière assemblée (pour peu que le CP en ait eu connaissance) :

Monsieur Roger Douha, ancien joueur du Standard, ex international, fils de l'ancien Président du RBC Mosa Angleur.

Monsieur René Servais, papa de Yves et Jean-Luc du RBC Prayon.

Du frère et de la maman de Jacques Brand, ancien parlementaire.

Monsieur Jean Vincent, entraîneur de la Province de Liège.

De la maman de Fabian Rowier, membre du CP.

Monsieur Emile Destat, ancien arbitre et joueur de l'Am.Liers.

Du papa de Jean-Pol Kenis, arbitre provincial.

Du papa de Philippe Austen, arbitre provincial.

Madame Marie-Claire Hacquin, épouse de Michel François, Président du CJP.

Monsieur Henri Firquet, papa de Kathy, joueuse du RBC Ans.

Monsieur Michel Brouillard, membre du Rebond Neuvillois.

Monsieur Guillaume Spronck, arbitre.

Madame Laure Volders, secrétaire du RBC Herve-Battice.

Monsieur René Fauconnier, ancien joueur et entraîneur.

Madame Nicole Michiels, ancienne secrétaire de l'Am.Liers.

Madame Marthe Pirard, épouse de Monsieur Lanni, ancien Président du RJS Grivegnée.

Monsieur Jean-Claude Lassine, arbitre provincial.

Monsieur Albert Bodson, ancien secrétaire du RBC Visé.

Monsieur Grignet, papa de Monsieur Alain Grignet, membre des Parlementaires.

Monsieur Francis Renard, ancien arbitre provincial.

Monsieur Marco Eggen, responsable de la cafétéria Betfirst Liège Basket.

Monsieur Yves Lays, papa de Vincent, joueur du BC Allieur.

Et ceux que nous aurions oublié.

Introduction

Le mot de la Présidente.

Esprit Basket liégeois, sommes-nous sur la bonne voie pour créer un esprit de groupe ? La province de Liège a besoin de plus de cohésion pour être entendue.

C'est tous ensemble, avec les clubs, que nous (Parlementaires, CP, CJP, de toutes les provinces) arriverons à bousculer le monde du basket.

Cette année, par exemple, les parlementaires liégeois ont relayé une demande des clubs et du CP de supprimer les forfaits pour les matchs de jeunes pour des erreurs administratives. Malheureusement, cette proposition n'a pas été retenue. Mais cela prouve que les organes liégeois sont à l'écoute des clubs et tentent de faire passer vos demandes.

Nous resterons à l'écoute de tous les clubs. En faisant primer l'intérêt général de notre province ... La province de Liège est une grande province, elle est la plus grande dans le monde du basket et elle se doit d'être unie et d'avancer de l'avant pour pouvoir continuer à rayonner comme elle l'a fait de nombreuses années.

D'un autre côté, nous savons que le nerf de la guerre, c'est l'argent. Le CP termine l'année en déficit d'environ 10000€. Les explications de ce déficit sont d'une part l'augmentation des honoraires des entraîneurs de la CTJ et ceux des formateurs des arbitres (visionnement) d'autre part. Nous devons donc prévenir avant de guérir. Les frais du CP restent stables d'année en année, mais ceux des commissions augmentent. Dès lors nous leur avons demandé des efforts en réduisant leur budget. Nous vous demandons également une augmentation de 50€ par club. Il n'y a plus eu d'augmentation depuis **FORT** longtemps. Sans ces mesures, les réserves seront épuisées dans 3 ans et des mesures drastiques risquent de pénaliser tous les clubs. Nous vous demandons donc avec insistance le vote favorable à cette augmentation.

Enfin, la réforme du mini-basket s'achève tout doucement, la réussite de cette réforme c'est à vous les clubs que nous la devons. Pour la plupart, vous vous y êtes mis. Au début, ce ne fut pas toujours évident mais force est de constater qu'aujourd'hui, les choses se passent relativement bien sur le terrain. M. Marnegrave ici présent, vous fera un compte-rendu des règles mini-basket lors de cette assemblée.

Vous avez pu trouver dans votre enveloppe une déclaration d'accident du nouvel assureur de l'AWBB à partir du 1^{er} juillet 2016. Les explications seront fournies par le CDA.

Pour conclure, la province doit se montrer unie dans la diversité. En parlant d'une même voix, avec le soutien de nos clubs, soutien qui nous est cher, nous tenterons, avec nos moyens, de faire progresser le basket...

Détermination du quorum

Comme vous le savez, les statuts nous imposent lors du contrôle des documents à l'entrée d'autoriser un seul représentant de chaque club dans cette assemblée.

Nombre de clubs avec voix dans la province : 84 voix : 762

A la fermeture du contrôle, nous avons 66 clubs présents.

18 Clubs excusés ou absents : 44, 65, 196, 237, 1096, 1459, 1628, 1727, 1757, 1981, 2045, 2511, 2672, 2684, 2699, 2700, 2701, 200091.

Nombre de voix : 682 Quorum : 342

Première partie de l'Assemblée

Avant de passer aux votes pour l'approbation des différents rapports d'activités, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous les membres du CP pour le travail accompli ainsi que les membres du bureau qui tous les mercredis vérifient les feuilles de match. Je n'oublie pas tous les membres des commissions (CTJ - CFA) qui ont beaucoup travaillé à votre service.

Encore un grand merci à toutes et à tous.

1) Rapport d'activités du CP

Rapport du trésorier	Trésorier : Léon Schins
Rapport des tournois et matches amicaux	Responsable : Claude Ghiezen
Rapport du calendrier seniors	Responsable : Marèse Joliet
Rapport de la coupe provincial	Responsable : Fabian Rowier
Rapport du calendrier Jeunes	Responsable : Benjamin Riga
Rapport de la commission technique jeunes	Président : Philippe Denotte
Rapport de la commission de formation des arbitres	Président : Laurent Beck

Y-a-t-il des remarques sur le rapport d'activités du CP ?

Vote : Pour 666 Contre 0 Abstentions 16

2) Rapport d'activités du groupement des Parlementaires

Le Président Alain Vincent nous présente son rapport.

Y-a-t-il des remarques sur ce rapport d'activité ?

VOTE : Pour 667 Contre 15 Abstentions 0

3) **Rapport d'activités du vérificateur aux comptes**

Monsieur Vincent, Président des Parlementaires, est dans l'impossibilité de trouver une personne compétente.

Par conséquent, nous sommes incapables de vous présenter ce rapport.

4) **Décharge au CP.**

Je vous demande maintenant de bien vouloir voter la décharge au trésorier provincial pour le travail effectué.

Vote : Pour 673 Contre 9 Abstentions 0

5) **Interpellations**

Néant

Le comité provincial n'a pas reçu d'interpellations dans le délai prescrit par les statuts.

6) **Budget**

Les documents ont été fournis.

A savoir : restriction sur le budget de la commission technique des jeunes, de la commission de formation arbitres.

Frais de fonctionnement du comité provincial à charge des clubs : 200€

Vote du budget du CP et de ses commissions

Vote : Pour 397 Contre 102 Abstentions 183

Le budget est adopté.

7) **Dispositions spéciales :**

a) Pour les pré-poussins, poussins et benjamins (U6-U7-U8-U9-U10-U12), les joueurs peuvent passer d'une équipe à une autre pendant toute la saison.

Vote : Pour 660 Contre 22 Abstentions 0

b) Vote pour les play-off Dames et Messieurs

Les clubs de P1MM et DD ont reçu dans leur enveloppe un formulaire spécial PO à remplir en même temps que les autres bulletins.

c) Amendement aux règlements seniors et jeunes. (coupe provinciale)

Art.9 Les demi-finales et les finales se disputent sur un terrain où l'organisateur devra s'arranger pour que les fonctions d'officiels de table soient à

chaque match pris en charge par des affiliés neutres, non membres des clubs engagés dans le match. Un appel aux clubs candidats à l'organisation sera lancé via le site provincial dans le courant du mois d'octobre.

Vote : Pour 659 Contre 23 Abstentions 0

8) Elections

Groupement des Parlementaires

Cooptation: M. Alain Grignet 524 RBC 4A Aywaille

4 candidats dont 2 sortants et rééligibles :

M. Bayard Pol	1034 RBC Haneffe
M. Vincent Alain	1466 BC Alleur
M. Halin Michel	1338 Renaissance Montegnée
M. Marchand Jean-Claude	2061 BC Theux

Présentation des nouveaux candidats

Comité Provincial

(2 places vacantes - 2 candidats)

1 candidat sortant ne se représente pas : M. Léon Schins

1 candidat sortant et rééligible : M. Benjamin Riga 0425 RBC Ans

1 nouvelle candidate : Mme Béatrice Lebrun 0565 RBC Welkenraedt

Présentation de Béatrice Lebrun

Constitution du bureau de dépouillement : Art PA 31

M. Bernard Lange, Secrétaire du CJP assistés de Mmes Corbisier et Etienne et de MM. Dardinne, et Fortunato.

Deuxième partie de l'assemblée

Appel des clubs pour déposer les bulletins dans les urnes.

Interruption de séance 15 minutes.

9) Communication des représentants du Conseil d'administration

La parole est à Monsieur Delchef, Président de l'AWBB

- principales modifications statutaires approuvées lors de l'assemblée de mars 2016
- présentation de la nouvelle police d'assurance
- le 3 & 3
- les produits de Partenatmut
- le week-end des 28 & 29 mai 2016

Présentation de la direction technique : Julien Marnegrave

10) Proclamation des résultats

R1MM : Pt Chaud Sprimont A

R2MM : SFX St Michel Verviers A

P1MM : BC Dison - Andrimont A

P2MM A: Collège St Louis A

P2MM B: BC Hannut A

P3MM A: RB Union Liège A

P3MM B : BC Aubel B

P3MM C : RBC Prayon A

P4MM A : Pt Ch Sprimont C

P4MM B : RBC Prayon C

P4MM C : RBC Haneffe D

P4MM D : RABC Ensival C

P4MM E : RBC Prayon B

P1DD : RB Tilff A

P2DD A : R.Un Bellaire B

P2DD B : R. BC Spa A

P3DD A : RBC Welkenraedt

P3DD B : BC Alleur B

P3DD C : RBC Awans

U21 Juniors Provinciaux : Sainte Walburge U18 Cadets Provinciaux : BC Ninane

U16 Minimes MM élites : BC Henri-Chapelle

U16 Minimes MM Provinciaux A : R. Ans BC

U16 Minimes MM Provinciaux B : Mailleux Comblain BC

U16 Minimes MM Provinciaux C : Union Huy

U14 Pupilles élites MM : Collège St Louis A

U14 Pupilles Provinciaux MM A : Collège St Louis

U14 Pupilles Provinciaux MM B : BC Cointe

U14 Pupilles Provinciaux MM C : BC Ninane

U14 Pupilles Provinciaux MM D : RBC Prayon -Trooz

U19 Cadettes : RBC Prayon- Trooz

U16 Minimes Filles : RBC Haneffe

U14 Pupilles élites Filles : BC Alleur

U 14 Pupilles Filles : EMBC Blegny

Résultats Coupe AWBB :

Benjamins : BC Alleur

Résultats Coupe Provinciale :

MM : Collège St Louis

DD : RBC Tilff A

Juniors : Dison Andrimont

Cadettes : Prayon-Trooz

Cadets : Ninane

Minimes filles : RBC Tilff

Minimes MM : Mailleux Comblain

Pupilles fille : Ste Walburge

Pupilles MM : Collège St Louis C

Benjamines : Un Huy

Benjamins : BC Alleur

Champions AWBB

U21 MM : Liège Atlas Athénée Jupille

U16 Minimes filles : Liège Panthers

U19 Cadettes : Liège Panthers

Félicitations arbitres :

Ils accèdent à l'échelon régional en ayant réussi les tests physiques et théoriques avec toutes les félicitations de la province : MM. Carnavale, Dagnely, Doret, Matz et Markowicz.

Mise à l'honneur de membres fédéraux ou de clubs

Mr Schins Léon : trésorier -membre d'honneur

« Il y a maintenant quelques temps

Que Léon Schins nous avertit que son poste
serait bientôt vacant

Ce fut pour nous déconcertant

Le plus ancien membre du CP,

Celui qui nous a tant conseillé

Allait bientôt nous quitter

Comment ne pas en être bousculé ?

Il gérait nos comptes d'une manière admirable

Qu'on le croyait immuable

Pourtant, sa décision était irrévocable

Figure emblématique du monde du basket à Liège

Il mérite bien qu'on trace sa carrière

Léon est affilié depuis 1950 à la FRBSB

Il entre au CP (encore nommé CPA) en 1968 et en est devenu trésorier

Poste qu'il n'a plus quitté.

Avec lui nos deniers étaient plus qu'en sécurité

Tout excès, à juste titre, sévèrement réprimandé

Parallèlement, n'oublions pas d'ajouter

Qu'il arpenta les terrains du pays pour arbitrer
Des rencontres du niveau national
Avouez que ce n'est pas banal !
Il est temps maintenant de te dire merci
Même si tu n'es pas ici aujourd'hui
Nos applaudissements jusqu'à Theux devront être entendus
Car se dévouer autant d'années pour notre sport c'est du « rarement » vu
Sache qu'au CP tu seras toujours chez toi.
Et tout ce qu'on a appris de toi,
On ne l'oubliera pas ...
Bon vent à toi ! »

Monsieur Virzi, arbitre régional qui met un terme à sa carrière

Monsieur Sohet, membre fondateur du BC Franchimont 1326

Monsieur Hassé Jean-Claude - arbitre honoraire

Monsieur Krawenkel Michel parlementaire - plaquette fédérale

Monsieur Merlys, membre émérite vice-président du RBC Ans 425

Monsieur Jacques Brand, membre émérite.

11) **Divers** :

M. Maquinay (RBC Tilff) : au sujet des play-off - précision interne au club

M. Lejeune (RBC Visé) :

- a) Nous voyons nos subsides du fond des jeunes réduits de 1.000 € (on passe de 2.960 € à 1.950 €) avec le même nombre d'équipes. Je voudrais en connaître les raisons et explications. En 2014-2015, le RBC Visé alignait 8 équipes de jeunes (U8, U10, 2 x U12, 2 x U14, U16 et U18) En2015-2016, le RBC Visé a aligné 8 équipes de jeunes (U7, U8, U10, U12, 2 x U14, U16 et U18).

M. Collard répond :

Lors de l'assemblée générale du 13 juin 2015, dans le cadre des indemnités de formation pour les équipes 3&3 et 4x4, il a été voté pour une saison ceci:

1. Durant la saison 15-16, gratuité de la licence et de l'assurance pour les équipes U8 et U10
2. 370 euros minimum par autre équipe de jeunes + 1.500 € pour les équipes de jeunes inscrites au niveau régional pour les clubs des divisions nationales
3. Constitution d'un groupe de travail pour évaluer la situation et faire éventuellement une autre proposition.

Dans le cadre de l'application du point 1, pour l'année 2015, le club de Visé a été crédité sur la facture de novembre de 393,75 € représentant la licence et l'assurance de 35 jeunes affiliés de moins de 10 ans. Pour les autres équipes, le crédit a été fait sur la facture de novembre 2015 et avril 2016. Le club de Visé n'est pas dans les conditions pour obtenir la réduction de 1.500 € sur la licence collective.

Pour le remboursement des licences et assurances, la situation a été figée au 30 octobre 2015. Les raisons sont expliquées dans le Pv du conseil d'administration du 23 novembre 2015.

9.2. Application des décisions de l'AG de juin 2015

Pour les U10, la gratuité du montant de la licence annuelle et assurance de catégorie A sera réalisée par un crédit qui sera porté sur la facture de novembre 2015. Huit jeunes U10 sont affiliés comme non joueurs, les licences et assurances de ces joueurs ne feront pas l'objet d'un remboursement.

L'article PF18 prévoit l'attribution des subsides en deux fois, novembre et avril ; pour des raisons techniques, ces indemnités seront versées en une fois, en novembre. Seuls les subsides pour les équipes de jeunes supérieures aux U10 seront versées comme prévu à l'article PF18.

Par ailleurs, il faut lire dans le PV de l'AG du mois de juin 2015 que les clubs de nationale qui alignent une équipe de jeunes régionale perçoivent une réduction de 1.500 € par équipe sur le montant de la licence collective et non pas de 15%.

7.547 jeunes de moins de 10 ans ont bénéficié de la gratuité de licence et d'assurance.

Lors de l'assemblée générale de juin 2016, comme chaque année, un point est prévu à l'ordre du jour pour approuver la répartition du Fonds des Jeunes.

Je ferai rapport de la situation de la saison 2015-2016; ensuite, soit le conseil d'administration fera une proposition pour 2016 - 2017; soit le groupe de travail fera une éventuelle autre proposition. L'assemblée générale émettra un vote sur la ou les propositions formulées. La Trésorerie appliquera les décisions de l'assemblée générale.

- b) Où en est le plan Génération 2.0 du ministre des Sports Collin. Nous avons rentré notre dossier mais entretemps le ministre Collin n'a plus les sports dans ses attributions !!! Que devient ce plan Génération 2.0 ?

M. Delchef répond :

Contacts ont été pris avec le nouveau chef de cabinet du ministre des sports.

- c) En PO régional, on est capable de nous mettre un arbitre liégeois et un arbitre de la province de l'adversaire... pourquoi n'est-on pas capable de le faire plus régulièrement en championnat. Pour la 2ème manche chez nous, malgré la présence d'un commissaire - liégeois - de table, les frais d'arbitrage ont été moindre que dans la majorité de nos rencontres de championnat !!

M. Geurten répond :

Il y a 28 désignations chaque week-end pour 33 arbitres disponibles. Les marges de manœuvre sont réduites. Il y a beaucoup de déconvocations de dernière minute. En play-off, les choix sont plus faciles.

- d) Qu'ont fait nos parlementaires liégeois durant la saison 2015-2016 ? Dans l'un de leurs rapports de réunion, on leur demande de visiter les clubs... moi je n'ai rien vu. Dans le dernier rapport de l'AG de l'AWBB de mars, il y a plusieurs modifications statutaires adoptées sur proposition d'autres provinces mais je n'ai pas vu de proposition émanant de Liège ou de contestation de leurs parts... L'entente des clubs liégeois ne s'est pas réunie cette saison, est-ce à dire que les parlementaires liégeois ont pu se reposer sur leurs lauriers ? Je me pose des questions...

M. Vincent répond :

Si les visites ne se sont pas effectuées c'est suite à un problème d'effectifs. M. Vincent constate que les clubs ne se déplacent pas non plus aux réunions décentralisées. Les propositions de Liège ont été, cette année, recalées par la commission législative.

M. Ventat (Collège Saint-Louis) :

- e) JP Delchef ayant admis que l'organisation des séries appartenait au CP, nous réitérons notre souhait de mettre au vote la possibilité de constituer 2 séries P1 de 12 équipes chacune et de nous permettre d'énoncer devant l'assemblée notre vaste argumentation sur le sujet. La consultation effectuée par les parlementaires n'est pas représentative. Il faut profiter de l'AP pour procéder à un sondage.

Mme Joliet répond :

Le PC 54 - nomenclature des résultats- n'a pas fait l'objet d'une modification par l'AG des parlementaires. Mme Joliet signale que des montants supplémentaires (de P2 à la P4) devraient être trouvés pour combler les séries et qu'actuellement

le peu d'engouement des équipes de P4 à participer au tour final laisse planer des doutes sur l'envie de certaines équipes à monter.

- f) Le nombre de matches à arbitrer afin d'être comptabilisé pour le PC1 étant de 4/mois et destiné, nous l'imaginons, à couvrir le mieux possible le nombre de rencontres, nous demandons, en toute logique qu'une règle arithmétique soit établie. Nous entendons par là qu'un arbitre atteignant 8 rencontres, 12 ... puisse valoir pour 2, 3 ...

Mme Joliet répond :

Le nombre prévu par les statuts et un nombre minimum par mois et non maximum. La demande doit être adressées aux parlementaires.

- g) Nous critiquons le déficit énoncé par le CP (budget) et les causes qui sont énoncées nous font réagir. Les coûts engendrés par la CTJ et ses sélections (entraîneurs etc.) devraient sortir du budget du CP pour être mis au budget régional. En effet, cette détection de base n'a de sens que pour alimenter des échelons supérieurs (sélection régionale puis nationale) et les CP n'ont pas à en assumer le coût.

Pas de réponse donnée.

- h) Arbitrage - Nous pensons ne pas avoir assisté à une seule Assemblée Générale sans que des griefs portés aux désignations "longue distance des arbitres" ne soient évoqués par les clubs. Quand allons-nous avoir un résultat substantiel sur le sujet ?

Mme Joliet répond :

Effectivement, les convocateurs lors des désignations initiales tentent de respecter des déplacements moins coûteux, mais une fois les premières désignations envoyées, ils doivent modifier plus de 60 désignations chaque journée, ils prennent donc ceux qui étaient restés disponibles afin d'assurer toutes les rencontres. Mais si vous avez une proposition qui peut tenir la route et qui tient compte de la classification des arbitres (dans la division), des disponibilités des arbitres parfois réduites à peu de choix (mais c'est mieux que rien) et des déconvocations, nous sommes preneurs, et les arbitres également, car je ne pense pas qu'ils aiment faire de longs déplacements pour rentrer.

- i) Nous saluons les efforts de la CFA pour l'encadrement de leurs arbitres mais nous estimons le coût des si nombreux visionnements beaucoup trop élevés.

Mme Joliet répond :

Suite aux restrictions budgétaires, le nombre de visionnements sera réduit la prochaine saison.

- j) Nous demandons, très clairement, que la totalité des amendes pour fautes commises par les arbitres leur soit directement adressée, comme cela se fait pour les sanctions prises à leur égard en CJP et CJR, et non plus portée en débit sur la facturation du club auquel ils appartiennent.

Mme Joliet répond :

Et s'ils ne paient pas ? Ils n'arbitrent plus ? Pourquoi le club ne mettrait pas en place une charte avec ses arbitres, N'oubliez pas que s'ils ne paient pas et qu'ils sont joueurs, ils ne pourront plus jouer non plus et s'ils jouent, des forfaits risquent d'être appliqués. Maintenant cette question est davantage pour les parlementaires.

- k) Nous nous opposons à l'absence de transparence de désignations des arbitres et souhaitons un retour à l'ancien système. En toute logique, les clubs ont le droit d'être informés de ces désignations afin de pouvoir contrôler l'application du PC1.

Mme Joliet répond :

Les désignations ne sont pas sur le site afin de protéger les arbitres suite à des menaces de joueurs qui comptaient les retrouver. Nous ne pouvons-nous CP mettre des arbitres publiquement en danger. Maintenant comment contrôler les modifications de dernières minutes, je pense qu'il faut faire confiance au travail du membre du CP. Le but n'étant pas de pénaliser les clubs, les calculs sont toujours effectués à l'avantage du club.

M. Sanchez (Liège Basket)

Il remercie les clubs pour le fair-play suite à de nombreuses demandes de modifications acceptées et en particulier le BC Mailleux Comblain.

12) Résultats des élections

Bureau composé : Monsieur Lange

Play-off MM : Pour 12 - Contre 3

Play-off DD : Pour 7 - Contre 3

Les votes sont ratifiés par l'assemblée moins 16 abstentions

Parlementaires : majorité simple

Cooptation :

M. Alain Grignet : 567 voix

La cooptation est ratifiée.

Elections:

M. Halin : 512 voix élu

M. Bayard : 463 voix élu
M. Marchand : 448 voix élu
M. Vincent : 404 voix élu

CP :

M. Benjamin Riga : 537 voix élu
Mme. Béatrice Lebrun : 533 voix élue

13) Appel des clubs :

Pour le dernier appel, je vous invite à remettre les nombres de voix à Monsieur Ghiezen.

Prochaine assemblée provinciale le vendredi 5 mai 2017.

(s)

B. Riga
Secrétaire C.P. Liège

M-T Joliet
Présidente C.P. Liège